

CONTRAT DE LOCATION

Nom.....Prénom.....
Date de naissance.....Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Tél:.....Pays.....
E-mail.....Immatriculation voiture.....

Du Samedi 16h au Samedi 10h / Du Mercredi 16h au Mercredi 10h

Date d'arrivéeDate de départ

Personnes accompagnantes :

Nom	Prénom	Date de naissance

Location d'un MOBIL-HOME ou CHALET ou TENTE

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Mobil-Home LOGGIA (2CH -28m2 / 4pers) | <input type="checkbox"/> Mobil-Home RIVIERA 3 (3CH-35m2 / 6pers) |
| <input type="checkbox"/> Mobil-Home SUP. MERCURE (2CH -27m2 / 4pers) | <input type="checkbox"/> Mobil-Home CORDELIA (3CH-32m2 / 6pers) |
| <input type="checkbox"/> Mobil-Home Riviéra (2CH -27m2 / 4pers) | <input type="checkbox"/> Mobil-Home HERGO 2 SDB (2CH-30m2 / 4pers) |
| <input type="checkbox"/> Mobil-Home RIVIERA 2 (2CH -28m2 / 4pers) | <input type="checkbox"/> CHALET (2CH-34m2 / 5pers) |
| <input type="checkbox"/> Mobil-Home O'HARA (2CH -26m2 / 4pers) | <input type="checkbox"/> TENTE Toilé KIBO (2CH-20m2 / 4pers) |
| <input type="checkbox"/> Mobil-Home O'HARA BOIS (2CH-27m2 / 4pers) | <input type="checkbox"/> TENTE Toilé CANADA (2CH-30m2 / 5pers) |
| <input type="checkbox"/> Mobil-Home LIVING (2CH-28m2 / 4pers) | <input type="checkbox"/> Mobil-Home EVO (2CH-29m2 / 4pers) |
| <input type="checkbox"/> Mobil-Home MAGNOLIA (3CH-31,8m2 / 6pers) | |

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Personne supplémentaire (15€/nuit) | <input type="checkbox"/> Location TV (35€) | <input type="checkbox"/> Chaise bébé (15€) |
| <input type="checkbox"/> Drap jetable 1 pers (8€) | <input type="checkbox"/> 2 pers (12€) | <input type="checkbox"/> Barbecue (12€) |
| <input type="checkbox"/> Animal (3€) | <input type="checkbox"/> Lit bébé (15€) | |

Règlement :

Prix de la location.....
Total des options.....
Taxe de séjour + eco participation.....

Total du séjour.....

Arrhes 25% du montant du séjour.....
Frais de dossier OFFERT

Total à régler ce jour.....

Restant dû

LE SOLDE SERA A REGLER AU MOINS 1 MOIS AVANT LA DATE D'ARRIVEE

Je règle par: Chèque à l'ordre de « SOCIETE RENAUD »
Chèque vacances ANCV
Carte Bancaire

Virement bancaire :
FR76-1558-9245-8307-6449-1174-380
BIC: CMBRFR2BARK

Je soussigné....., déclare accepter les conditions de réservation et de location précisées ci-joint à ce document. J'ai également pris connaissance des documents fournis avec ce contrat ainsi que le règlement intérieur. C'est donc en connaissance de tous ces documents que je remplis ce contrat de location. Il est entendu que la réservation ne sera effective qu'après réception de la confirmation écrite du camping.

A

Le

Signature du locataire:

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES de Vente

Pour que votre réservation soit effective, complétez et envoyez ce contrat accompagné de votre règlement. Une confirmation par mail vous parviendra par retour.

Si le locataire ne s'est pas présenté le jour prévu du contrat, sans explication de sa part, passé le délai de 24h, le contrat est résilié de plein droit et la Direction se réserve le droit de relouer la location ou l'emplacement. Pour obtenir un éventuel dédommagement, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation ou d'interruption de séjour lors de la réservation.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardées, aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ anticipé et la paiement intégral du séjour réservé sera exigé.

Le locataire doit être couvert par une assurance en responsabilité civile pour tous dommages causé de son fait et il dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, d'intempéries, de bris de glaces, de catastrophes naturelles, de vol.

Les locations prennent effet du **samedi ou mercredi 16h00 au samedi ou mercredi avant 10h00.**

Il ne sera admis qu'un seul animal par locatifs. Il est interdit de le laisser seul dans les locations en l'absence de son maitre.

En cas de dégâts, le locataire s'engage au remboursement des réparations.

Le camping se réserve le droit de garder une partie ou l'intégralité de la caution en fonction de la détérioration de l'hébergement et/ou du matériel sur le camping et/ou pour palier au frais de ménage si besoin.

Les tarifs s'entendent T.T.C avec un taux de T.V.A applicable au jour ou ils ont été déterminés. Toute modification ultérieur du taux de T.V.A applicable, survenue entre le moment ou les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix T.T.C, ce que le client accepte sans réserve.

Les hébergements sont équipés pour le nombre de personnes annoncé sur nos tarifs. Aucune personne supplémentaire ne sera tolérée.

Les hébergements sont fournis propres et doivent être libérés en fin de séjour, aussi propres que lors de l'arrivée. Dans le cas contraire, une somme de 90€ (forfait ménage) sera facturée.

La location fait l'objet d'un état des lieux à l'arrivée par vos soins et à votre départ par les deux parties. Toute anomalie doit nous être signalée sous 24h. Tout écart est facturé. Tous les locatifs sont non fumeur.

A votre arrivée au camping 2 chèques de cautions vous seront demandés :

- Un chèque d'un montant de 200€ garantissant d'éventuelles dégradations dans le logement.
- Un chèque d'un montant de 90€ garantissant le nettoyage du logement qui vous seront restitués à votre départ.

Toutes détériorations ou objets manquants seront facturés.

Litiges:

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par la SARL Camping le Tiradou. Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est CM2C.

Ce dispositif de médiation peut être joint par mail, à : cm2c@cm2c.net ou par voie postale à l'adresse suivante : CM2C , 14 rue Saint Jean , 75017 Paris.

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

La circulation est interdite à l'intérieur du camping de **23H00 à 7H30**, le silence est exigé à ces même heures.

A partir de 23H00, les enfants et les adolescents doivent être avec leurs parents.

La piscine est non surveillée, **les caleçons et les shorts de bain sont interdits.**

Le résident du terrain de camping peut recevoir des visiteurs. Leur accès au camping et a ses installations (sauf la piscine) est soumis à l'autorisation de la direction. Quand celle-ci est donnée, les visiteurs déposent leur identité l'accueil et s'engagent à respecter le règlement intérieur. Cet accès est soumis à redevance. La voiture des visiteurs n'a pas accès au camping. **L'accès à la piscine est strictement interdit aux visiteurs.**